



Carte en 08-09 ? : Oui Non Numéro de carte 08-09 _____

Faites-vous une correspondance avec la SNCF ou le RER ? : Oui Non

Faites-vous une correspondance avec un autre transporteur (bus) ? Oui Non

X

A

Nom de l'Élève : _____

Prénom de l'Élève : _____

Date de naissance : _____ Sexe : M F Tél. : _____

Nom des Parents ou Tuteurs : _____

Adresse : _____

Commune : _____ Code postal : _____

*Écrire en
majuscules*

B

Nom Établ. Scolaire : _____

Adresse : _____

Commune : _____ Code Postal : _____

Classe en 2009-10 : Mat. Prim. 6 5 4 3 2 1 T 2 1 T CAP BEP B Pro CPA : Pré Apprenti (1) LP

Collège Ens. Général Ens. Technique

Ens. spécialisé : CLIS UPI SEGPA

Elève boursier : Oui Non Public Privé

Code Établ : (3) _____

Option particulière : _____ 3^{ème} D.P.

Descrivre la **totalité** du trajet effectué en bus ou en car entre le domicile et l'établissement scolaire :

C 1^{ère} Ligne

Nom du Transporteur : _____

Ligne : _____

Localité de montée et nom de l'arrêt : _____

Localité de descente et nom de l'arrêt : _____

Code Entreprise 1 : _____

Code Ligne 1 : _____

* Nbre de Sections 1 : _____

Cadre réservé aux entreprises

D 2^{ème} Ligne

Nom du Transporteur : _____

Ligne : _____

Localité de montée et nom de l'arrêt : _____

Localité de descente et nom de l'arrêt : _____

Code Entreprise 2 : _____

Code Ligne 2 : _____

* Nbre de Sections 2 : _____

Cadre réservé aux entreprises

E 3^{ème} Ligne

Nom du Transporteur : _____

Ligne : _____

Localité de montée et nom de l'arrêt : _____

Localité de descente et nom de l'arrêt : _____

Code Entreprise 3 : _____

Code Ligne 3 : _____

* Nbre de Sections 3 : _____

Cadre réservé aux entreprises

(1) : Entourer la mention correcte : exemple : CAP N° de l'Élève : _____

Inspection d'Académie	A le / / 2009 Signature Parents ou Tuteur	Cachet du Transporteur	Cachet + signature obligatoires de l'Établissement scolaire
			(3) Remplir le code INSEE de l'Établissement

ATTENTION :
Remplir un
dossier
complet et
identique
pour chaque
entreprise
de transport

VOIR
NOTICE
EXPLICATIVE
AU VERSO

* Les nombres de sections indiquées sur cette demande doivent respecter les sectionnements autorisés par le STIF sur ces lignes.

CARTE de TRANSPORT SCOLAIRE

2 septembre 2009 au 2 juillet 2010

Le STIF et les **Départements** subventionnent les écoliers utilisant les lignes régulières de transport de voyageurs. Les élèves satisfaisant aux conditions d'attribution peuvent obtenir, auprès des transporteurs dont ils utilisent les lignes, une Carte de Transport Scolaire valable **pour un aller et un retour par jour scolaire** sur la ou les lignes indiquées en clair sur la carte.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- 1) L'établissement scolaire fréquenté est l'établissement public le plus proche dispensant l'enseignement suivi.
- 2) Il est éloigné de plus de 3 km du domicile de l'élève pour les **Yvelines, le Val de Marne et le Val d'Oise** ; 5 km pour les **Hauts de Seine et la Seine Saint Denis** ; 2,5 km pour l'**Essonne** ; 3 km en zone rurale, 5km en zone urbaine pour la **Seine et Marne**, (**trajet le plus direct effectué à pied par élève**).
- 3) L'élève est en secondaire (de la 6^e à la terminale).
- 4) Dans certains départements, des conditions d'âge pourront être retenues.

DÉROGATIONS

L'Inspection Académique pourra éventuellement accorder, **dans certains cas justifiés**, une dérogation ouvrant droit au transport subventionné.

Le Transporteur présente les dossiers à l'Inspection Académique du département de domicile puis tient les familles informées de l'acceptation ou du refus. Il est très important de préciser l'option particulière suivie par l'élève.

ÉTAPES de la PROCÉDURE

- 1) **Remplir un dossier de Demande de Carte de Transport Scolaire par Transporteur** : ne pas oublier de remplir toutes les cases.
- 2) Faire contrôler et viser par l'établissement scolaire le dossier rempli.
- 3) Suivre les instructions du Transporteur, notamment pour les pièces à joindre et le règlement.
- 4) Remettre ce dossier au Transporteur du 1er juin au 15 juillet.
- 5) La Carte, valable pour la période indiquée, sera exigée **dès le premier jour de la rentrée**.
- 6) Suivre les instructions du Transporteur pour le règlement du 2nd semestre (**du 15 décembre au 15 janvier**).
Sauf pour la **Seine et Marne, les Yvelines, les Hauts de Seine et le Val d'Oise** (carte annuelle), ou en cas de **règlement annuel**.
- 7) **En cas de renouvellement, une vignette auto-collante prolongera la validité de la Carte jusqu'au 2 juillet 2010**. (Sauf pour la **Seine et Marne, les Yvelines, les Hauts de Seine et le Val d'Oise**).
- 8) Le paiement pourra être annuel dans certains cas.

REmplir Complètement et Soigneusement la Demande de Carte :

1 dossier complet et identique par transporteur.
3 transporteurs différents = 3 dossiers identiques

correspondance SNCF ou RER ou autres transporteurs (Bus) (entourer la mention correcte)



vérifier le nom des arrêts de montée et de descente

classe + langue ou spécialité INDISPENSABLE EN CAS DE DÉROGATION

Le défaut de Carte de Transport Scolaire entraîne outre l'amende, le paiement du prix du transport aux conditions ordinaires du Transporteur. En cas de perte ou de vol s'adresser au Transporteur qui délivrera un duplicata contre paiement d'une somme forfaitaire de 18 €.

Cet imprimé ne concerne ni le réseau SNCF ni le réseau RATP ni les circuits spéciaux scolaires.

Conformément à la loi «Informatique et Liberté», vous avez un droit d'accès aux informations vous concernant qui figurent dans nos fichiers. Il peut être exercé, par demande écrite, auprès de OPTILE : 12, Villa Lourcine 75014 Paris.